

RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01789

Numéro SIREN : 493 108 088

Nom ou dénomination : 2B CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/005457

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2018/005457**  
n°de gestion : **2006B01789**  
n°SIREN : **493 108 088 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 16/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2B CONSULTING - Société à responsabilité limitée  
14 impasse Des Ecureuils 30250 Aubais -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2017**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



1074959



1074959

Désignation de l'entreprise SARL 2B CONSULTING Néant  \*

Adresse de l'entreprise 14 IMPASSE DES ECUREUILS 30250 AUBAIS

Numéro SIRET \* 4 9 3 1 0 8 0 8 8 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 7		3 1 1 2 2 0 1 6	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010					
	Autres *	014					
	Immobilisations corporelles *	028	252 308	030	40 050	212 258	70 118
	Immobilisations financières * (1)	040	2 298 000	042		2 298 000	2 298 000
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>2 550 308</b>	<b>048</b>	<b>40 050</b>	<b>2 510 258</b>	<b>2 368 118</b>
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés*	068	257 747	070		257 747	217 680
	Autres * (3)	072	6 324	074		6 324	3 563
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 123 174	086		1 123 174	804 464
	Charges constatées d'avance *	092		094			
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>1 387 245</b>	<b>098</b>		<b>1 387 245</b>
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>3 937 552</b>	<b>112</b>	<b>40 050</b>	<b>3 897 503</b>	<b>3 393 825</b>

**CERTIFIÉ CONFORME**

		PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 510 800		1 510 800
	Ecarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	151 080		130 531
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	1 469 472		954 271
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136	724 514		686 830
	Provisions réglementées			140			
		<b>Total I</b>		<b>142</b>	<b>3 855 866</b>		<b>3 282 431</b>
		<b>Total II</b>		<b>154</b>			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges						
	Emprunts et dettes assimilées			156	19 512		26 931
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	3 072		3 012
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)		169	172	19 053		81 451
	Produits constatés d'avance			174			
	<b>Total III</b>		<b>176</b>	<b>41 637</b>		<b>111 394</b>	
	<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>180</b>	<b>3 897 503</b>		<b>3 393 825</b>	

RENVIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	12 019
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	158 320
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le								
		SARL 2B CONSULTING		[ 3 1 1 2 2 0 1 7 ]							[ 3 1 1 2 2 0 1 6 ]								
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Néant		*					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210														
	Production vendue	biens	215		214														
		services *	217		218							463 471		409 604					
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222														
	Production immobilisée *				224														
	Subventions d'exploitation reçues				226														
	Autres produits				230							3 513		848					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A (I)				232							466 984		410 452					
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234													
Variation de stock (marchandises) *				236															
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238							206								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240															
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242							48 151		40 521						
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		1 724		244					22 332		15 002						
Rémunérations du personnel *				250							263 827		258 064						
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252							102 680		65 251						
Dotations aux amortissements *				254							16 180		8 207						
Dotations aux provisions				256															
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262							1		1				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
Total des charges d'exploitation (II)				264							453 377		387 046						
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270							13 607		23 406						
Produits financiers (III)				280							724 732		666 064						
Produits exceptionnels (IV)				290															
Charges financières (V)				294							772		106						
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300														
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																
Impôts sur les bénéfices *				306							13 053		2 534						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310							724 514		686 830						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312							724 514		314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G.I.) et autres amortissements non déductibles				318							10 540							
	Provisions non déductibles *				322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324							13 053							
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248					39 052		330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249					251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999														
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997														
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 treizièmes)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quatorzièmes)	138	342										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 quatorzièmes)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 quatorzièmes)		990										
	Dont ZFA (44 quatorzièmes)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350					722 844							
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352							64 315		354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356														
	Déficits antérieurs reportables : * .....		dont imputés sur le résultat :									360							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370							64 315		372						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2B CONSULTING

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	8 406	452	2 935	454		456	11 341	11 341
	Matériel de transport	460	71 000	462		464		466	71 000	71 000
	Autres immobilisations corporelles	470	14 582	472	155 385	474		476	169 967	169 967
	Immobilisations financières	480	2 298 000	482		484		486	2 298 000	2 298 000
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>2 391 988</b>	<b>492</b>	<b>158 320</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>2 550 308</b>	<b>2 550 308</b>

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 846	542	340	544		546	7 186
	Matériel de transport	550	6 964	552	14 200	554		556	21 164
	Autres immobilisations corporelles	560	10 060	562	1 640	564		566	11 700
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>23 870</b>	<b>572</b>	<b>16 180</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>40 050</b>

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,5 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591	
	<b>TOTAL</b>				<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2B CONSULTING

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

## III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art 209C du CGI)	996

## IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

## VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	7 625
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	102 680
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	7 648
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2B CONSULTING		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2017	et clos le : 31/12/2017	Durée en nombre de mois : 1   2
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	4 63 471
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL 1</b>	106	4 63 471
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 2</b>	144	0
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>		
Achats	121	2 0 6
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	4 8 1 5 1
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL 3</b>	152	4 8 3 5 8
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	4 1 5 1 1 3
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	4 1 5 1 1 3
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	4 6 3 4 7 1
Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7
Date de cessation	160	3 1 / 1 2 / 2 0 1 7
<b>VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs</b>		
Effectif moyen du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.		
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs		

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art 38 de l'annexe III du CG1)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 /  2 (1) Néant

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10 072

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III du C G I)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 4 9 3 1 0 8 0 8 8 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2B CONSULTING

ADRESSE (voie) 14 IMPASSE DES ECUREUILS

CODE POSTAL 30250 VILLE AUBAIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONN CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONN CORRESPONDANTES	904	10 072

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mlle Nom patronymique BERREBI Prénom(s) MARINE

Nom marital % de détention 10.93 Nb de parts ou actions 1 101

Naissance : Date 090881 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 460 Voie CHEMIN DES PAPILLONS

Code postal 34170 Commune CASTELNAU LE LEZ Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire  
(art 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	2
--	-----	---

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**2B CONSULTING**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 1 510 800 euros**  
**Siège social : 14, Impasse des Ecureuils**  
**30250 AUBAIS**  
**493108088 RCS NIMES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 29 JUIN 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 724 514 euros de la manière suivante :

**Origine :**

Bénéfice de l'exercice	724 514 euros
------------------------	---------------

**Origine :**

A titre de dividendes	151 080 euros
Au poste autres réserves	573 434 euros

**Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire est de 15 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 par inscription en compte courant d'associé.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 151 080 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les associés sont informés qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les revenus distribués sont soit soumis à un prélèvement forfaitaire unique (de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %), soit imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes

### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2016	151.080	0	
31 décembre 2015	151.080	0	
31 décembre 2014	151.080	0	

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2018**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**Certifié conforme  
La Gérance**



**2B CONSULTING**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 1 510 800 euros**  
**Siège social : 14, Impasse des Ecureuils**  
**30250 AUBAIS**  
**493108088 RCS NIMES**

COURRIER REÇU LE

06 AVRIL 2018

Tribunal de Commerce de Nîmes

**Tribunal de Commerce de Nîmes**  
12 Rue Cité Foulc  
30000 NIMES

Aubais, le 05/04/2018.....

**Affaire : 2B CONSULTING (SARL) AUBAIS**  
**N/Réf. : 11.00338/AG/JS Dépôt des comptes annuels**

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée.

Vous trouverez aussi un chèque de 45,63 euros à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Philippe BERREBI**

